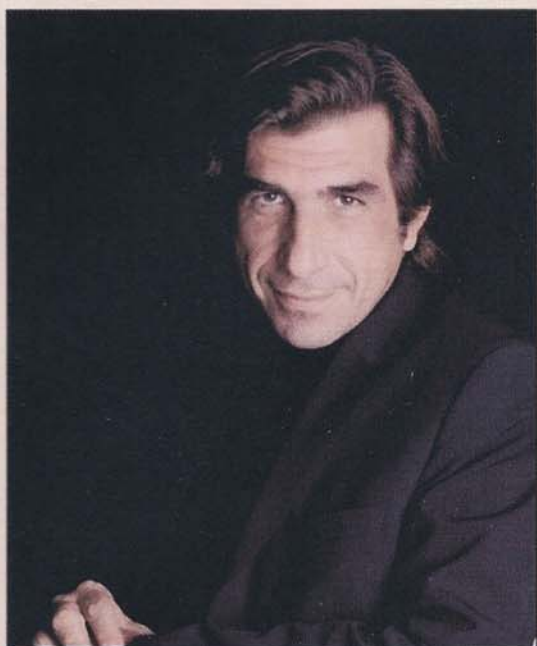


Information & technologies

DEMATERIALIZATION



"C'est un problème marketing, il faut d'abord sensibiliser les entreprises aux bénéfices de l'usage."

Aujourd'hui, que veut dire le terme "dématérialiser" ?

La dématérialisation est au cœur de l'économie numérique, puisqu'il s'agit de transformer en flux numérique tout ce qui se faisait physiquement : les factures, les bons de commande, les contrats, les déclarations sociales, les rendez-vous (la visioconférence remplace la rencontre), les outils de communication (catalogues en ligne, fiches produits), les bulletins de paie, etc. Pour une organisation, dématérialiser signifie donc que tout document entrant, sortant ou créé est numérique. Cela suppose un certain nombre de règles et de garanties. Car quand on parle de numérisation, on pense également authentification, intégrité et archivage. Une facture

consomme moins de papier, moins d'énergie, moins d'essence... et développement des ventes.

Comment expliquer le retard des PME ?

Il y a d'abord un frein culturel. La France n'a jamais été très technophile. Plus de la moitié des dirigeants français ont aujourd'hui plus de 50 ans, ils sont donc plutôt âgés et par conséquent ancrés dans des habitudes. La résistance au changement et le manque de réactivité sont les principaux freins à la dématérialisation. Mais le retard des PME et TPE en France est énorme, car il y a un problème de communication sur le sujet. On a d'abord mis en avant les outils de la dématérialisation, en oubliant d'en présenter les avantages. Quand on demandait à

INTERVIEW

"La France n'a jamais été très technophile"

Olivier Midière, président-fondateur du Club de l'économie numérique (*), revient sur les freins et les enjeux de la dématérialisation.

ser les entreprises aux bénéfices de l'usage.

Quel enjeu, au final ?

C'est un problème de compétitivité. Si nos PME ne développent pas leurs processus, elles vont être hors jeu ! Dématérialiser c'est gagner en productivité, s'aligner sur les pratiques actuelles et donc rester connecté avec le reste du monde... La France régresse chaque année dans les classements de compétitivité mondiale car nous assistons à une transformation profonde de l'économie avec l'avènement des technologies numériques. La capacité de nos entreprises à se former et à s'adapter est plus que vitale dans ce nouvel environnement économique. Pour rendre notre pays plus attractif et plus compétitif, cela passe par la compétitivité de nos entreprises, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites.

Et quel rôle pour les pouvoirs publics ?

En octobre prochain, le Club de l'économie numérique que je préside doit remettre au gouvernement des propositions pour favoriser justement l'usage de la dématérialisation au sein des PME. Les acteurs de la dématérialisation doivent travailler avec les représentants institutionnels français qui accompagnent les PME dans leur appropriation des nouvelles technologies. L'action de l'Etat doit intervenir en soutien des acteurs locaux. Il s'agit de renforcer la dynamique de sensibilisation et d'initiation des PME, amorcée notamment avec le Passeport pour l'économie numérique lancé en 2007. Enfin, le but est également de stimuler les dirigeants à passer à l'action, c'est-à-dire intégrer davantage les nouveaux outils et l'usage numérique, et notamment la dématérialisation, dans leur fonctionnement quotidien et dans la stratégie. Depuis deux ou trois ans, il y a une prise de conscience des industriels et des institutions du besoin de communiquer pour sensibiliser les PME et TPE. C'est un premier pas. D'autant que le chef d'entreprise a souvent une image biaisée de l'informatique : pour lui, cela demande juste d'importants investissements. Or investir dans les nouvelles technologies ne coûte pas de l'argent mais en rapporte à long terme ! C'est pour

ça qu'il est important de renforcer la formation, le conseil et l'accompagnement en matière d'équipement et d'usages numériques. Et c'est là que les pouvoirs publics doivent agir. Notre Club est convaincu de la nécessité de l'émergence d'un réseau de conseils et d'assistance de proximité,

adaptés à la mise en place de solutions de dématérialisation. Et la conjoncture actuelle ne doit pas être un obstacle, au contraire, elle les place en bonne position pour négocier... Le seul problème reste l'accompagnement. A mon avis, comme il existe des experts-comptables, il faudrait des ex-

"Le seul problème reste l'accompagnement. Comme il existe des experts-comptables, il faudrait des experts informatiques pour guider l'entreprise"

organisé et professionnalisé, qui permettrait de faciliter la sélection, l'installation, l'utilisation et l'évolution de leurs équipements informatiques par les PME.

Quelles sont les perspectives ?

D'ici 2012, il faut qu'on ait rattrapé ce retard. Mais je suis optimiste car il y a une vraie prise de conscience de tous les acteurs de la dématérialisation. Aujourd'hui, il existe pour les PME tous les outils nécessaires et

perts informatiques pour guider l'entreprise. Ce "consultant IT" de proximité permettrait à la PME de se concentrer sur son cœur de métier tout en adoptant les solutions dont elle a besoin pour dématérialiser et gagner en compétitivité.

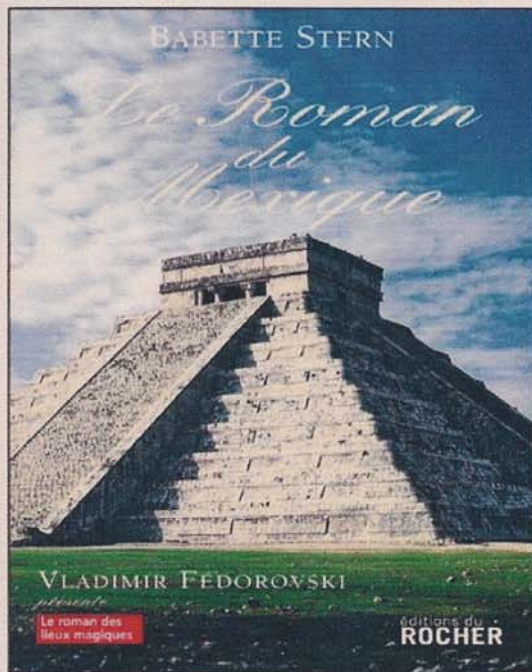
(* qui œuvre au développement des nouvelles technologies dans les TPE-PME françaises.

Propos recueillis par Camille Foucard

"Pour une PME, la dématérialisation se traduit par une complexité et un coût dont elle ne perçoit pas l'intérêt !"

dématérialisée, par exemple, doit répondre à des obligations légales. Il faut notamment l'horodater, puis ensuite, plutôt que de l'archiver dans un classeur, elle devra être conservée dans un coffre-fort électronique. La confiance est au cœur du processus de dématérialisation. Les entreprises doivent donc disposer d'outils fiables pour mener à bien un projet de dématérialisation. Les bénéfices sont ensuite multiples : gain de temps, réduction des coûts, réduction de l'empreinte carbone - on

une entreprise 100 ou 150 euros pour un certificat, elle ne savait même pas à quoi cela servait. On a adopté un langage très technicien avant même d'en avoir expliqué les gains. Pour une PME, la dématérialisation se traduit alors par des outils qu'elle ne comprend pas. Une complexité et un coût dont elle ne perçoit pas l'intérêt ! C'est pourquoi, finalement, les PME n'adoptent en général la dématérialisation que lorsqu'elles y sont contraintes. C'est un problème marketing, il faut d'abord sensibili-



"Le Journal des pouvoirs d'aujourd'hui"

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale



Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Société _____
Secteur d'activité _____
Adresse _____
Code Postal _____
Ville _____
Tel./Fax _____
E-mail _____
Site internet _____

149 € HT
1 an - 12 numéros

Pour vous abonner dès aujourd'hui

Abonnement
 par mail : abonnement@nouveleconomiste.fr
 par fax : +33 (0)1 75 44 41 19
 par courrier : Le Nouvel Economiste
5, passage Piver - 75011 Paris